

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

Case postale 287, 2002 Neuchâtel 2 – www.francophonie.ch – Rédaction : Romaine Jean

Paraît douze fois par an.

N° 677. Prix de l'abonnement : CHF 40.- (€ 40.00). IBAN : CH62 3000 0001 1000 3056 2. Février 2023.

« La langue française s'affaïsse et je pense que cela signifie aussi un avachissement de la nation française. »

(Alain Finkielkraut, essayiste et philosophe)

Tracances, n. f. pl.

Voilà une tendance née de la pandémie et qui fait son chemin. Les *tracances* nous viennent du Canada et sont une contraction du mot travail et vacances. Le néologisme désigne la pratique qui consiste à travailler sur ses lieux de vacances. Les *tracances* écorchent un peu l'oreille et, surtout, brouillent les pistes entre vie privée et vie professionnelle. Mais à chacune ou chacun de juger.

Sources : wikipedia

(Défense du français, N° 677, février 2023)

Billevesée, n. f.

On imprime dans les journaux mille *billevesées* tous les jours, disait Prosper Mérimée, au XIX^e siècle déjà. Le mot vient de l'ancien français *billevese* (cornemuse), se décomposant en *beille* (boyau) et *vesé* (ventru). Il s'agit de parole vide de sens, d'idée creuse, de baliverne, de sornette.

Source : *Le Petit Robert*

(Défense du français, N° 677, février 2023)

Enjoindre, v. trans. ind.

Le verbe est difficile à maîtriser ! On dit Pierre *enjoint* à Paul de venir. On lui a *enjoint de* quitter le pays. *Enjoindre* se construit avec un complément d'objet indirect et doit être introduit par une préposition : «à», «de».

On entend et lit pourtant souvent l'expression, incorrecte, « enjoindre quelqu'un ».

L'Académie française nous rappelle également la règle suivante : quand le complément d'un verbe transitif indirect est un nom, il est généralement introduit par la préposition *à*, mais, si on substitue un pronom à ce nom, la préposition disparaît. On dira donc « Il lui *enjoint de* venir ».

Source : Le Larousse - Le Figaro

(Défense du français, N° 677, février 2023)

Uxoricide, n. m.

Les chiffres des violences domestiques sont, hélas, toujours effrayants. La langue française a longtemps utilisé le terme *uxoricide*, du latin *uxor* (épouse) et *-cide*, de *caedere* (couper, tuer), pour désigner le meurtre d'une épouse ou d'une compagne. Le terme a progressivement disparu au profit de *fémicide*, inventé par la sociologue américaine Diana E. H. Russell. Le meurtre d'un mari s'appelle un *mariticide*.

Source : Wikipedia

(Défense du français, N° 677, février 2023)

Rhinocérîte, n. f.

« La *rhinocérîte* maoïste a provoqué des dizaines de millions de morts ». Le terme *rhinocérîte* a été imaginé par Eugène Ionesco et utilisé pour sa pièce de théâtre *Rhinocéros* en 1959. Il est dérivé de *rhinocéros*, auquel le génial dramaturge a rajouté le suffixe *-ite*, pour désigner une maladie très contagieuse, qui rend les gens insensibles à autrui. Les dictateurs en souffrent souvent. On peut le constater en suivant l'actualité. La *rhinocérîte* peut être assimilée à une forme de folie.

Source : la langue française

(Défense du français, N° 677, février 2023)

Sinistroyre, adj.

Qui tourne, qui incline vers la gauche. L'adjectif vient du latin *sinister* (gauche) et *-gyre*. On utilise généralement ce terme *sinistroyre* pour évoquer une écriture inclinée vers la gauche.

(Défense du français, N° 677, février 2023)